



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2024

Consultation sur le montant de la cotisation annuelle 2025-2026

Fiche 4.

Comprendre la rémunération des membres du CA
pour prendre une décision éclairée



La décision des membres présents à l'AGA

En vertu du Code des professions, les membres réunis à l'AGA 2024 approuvent la rémunération des membres élus du CA pour le prochain exercice financier.

Si les membres rejettent la proposition sur cette rémunération, elle demeurera identique à celle octroyée en 2024-2025.

Comment est déterminée la rémunération des membres du CA ?

Le [Règlement sur l'organisation de l'Ordre des hygiénistes dentaires du Québec et les élections à son Conseil d'administration](#) donne les balises à respecter par l'Ordre, soit :



Un jeton de présence pour les membres du CA pour leur participation à une réunion, une activité ou une formation requise par l'Ordre.

La valeur du jeton et de la rémunération est fixée par le CA. Elle doit être approuvée chaque année par les membres réunis en AGA.

Ce qui est inclus dans le montant versé aux membres élus du CA

La [Politique sur la rémunération des membres du CA et de la présidente ou du président](#) définit les paramètres de la rémunération des administratrices et des administrateurs.

Jeton de présence

- 1 Le montant du jeton varie en fonction de la durée des séances du CA et de ses comités.
- 2 Ce montant inclut le temps de préparation des administratrices et des administrateurs.
- 3 Un jeton est également versé pour toute autre activité ou formation pour laquelle la participation d'un membre du CA est requise.



Jeton de présidence d'un comité et jeton pour déplacement

La politique prévoit également le versement d'un jeton supplémentaire :



À tout membre du CA qui préside un comité du CA en raison de la charge de travail supplémentaire liée à cette fonction ;



À tout membre du CA qui doit se déplacer sur une distance de plus de 500 km (aller), pour se rendre aux séances du CA et de ses comités.

Le CA prévoit une augmentation de 3 % des jetons de présence pour l'année 2025-2026.

Ventilation des jetons de présence versés aux administratrices et aux administrateurs élus pour l'exercice 2024-2025 et recommandations pour l'exercice 2025-2026.

Durée de la séance	Année 2024-2025 Jeton de présence	Année 2025-2026 Jeton de présence
Plus de 3,5h (présence ou par un moyen technologique)	322,40\$	332,00\$
3,5h et moins (présence ou par un moyen technologique)	161,20\$	166,00\$
30 minutes ou moins, pour une participation par un moyen technologique	32,25\$	33,20\$
Jeton de présidence de comité	78,80\$	81,15\$
Jeton de déplacement	322,40\$	332,00\$



Fréquence prévue des séances du Conseil d'administration et de ses comités pour l'année 2025-2026

Comité	Nb d'administrateurs élus	Nb d'administrateurs nommés	Nb de séances régulières prévues
Conseil d'administration	9	4	8
Assemblée générale annuelle	9	4	1
Comité de gouvernance	2	1	5
Comité d'audit	2	1	5
Comité des ressources humaines	2	1	5
Comité d'examen des conditions particulières d'exercice	2	1	au besoin
Comité des prix et des bourses	2	2	2